



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIFFICULTES DE CIRCULATION RECENSEES DANS LE PAS-DE-CALAIS POINT DE SITUATION A 12H

Arras, le 24 janvier 2024

Plusieurs manifestations organisées par les syndicats agricoles sont en cours dans le département du Pas-de-Calais comme au niveau national et suscitent des difficultés de circulation. Un Centre Opérationnel Départemental est activé à la préfecture depuis 8h pour suivre la situation au plus près et réduire autant que possible l'impact de ces perturbations.

A 12h, les principaux secteurs concernés sont les suivants :

Arrondissement d'Arras

- Barrage filtrant installé au niveau du rond-point de Dainville (jonction route de Doullens/RN25). Une vingtaine de tracteurs sont recensés. Des déviations sont effectuées en amont.

Arrondissement de Calais

- Blocage de l'échangeur 39 situé sur l'A16 (sens Boulogne-Calais). Une quarantaine de tracteurs sont recensés. La sortie est obligatoire au niveau de l'échangeur 36 direction Marquise (D231/D304).
- Blocage de l'échangeur 48 situé sur l'A16 (sens Dunkerque-Calais). Une quarantaine de tracteurs sont recensés. Les poids lourds et les véhicules légers doivent obligatoirement sortir à l'échangeur 50. Ils peuvent emprunter :
 - les routes départementales 219, 224, 231 et 304 vers Audruicq, Nortkerque et Ardres s'ils souhaitent rejoindre le tunnel sous la Manche.
 - les routes départementales 219 et 119 vers la route des dunes s'ils souhaitent rejoindre le port de Calais.

Arrondissement de Saint-Omer

- Blocage de l'A26 au niveau de la barrière de péage de Setques (dans les deux sens). Environ 80 tracteurs sont recensés. La sortie est obligatoire au niveau de la sortie n°2 (Nordausques – sens Calais/ Saint-Omer).

Les usagers de la route sont appelés à la plus grande prudence.

Conseils de comportement à adopter :

- Reportez vos déplacements dans les secteurs concernés et privilégiez les transports en commun.
- Suivez les itinéraires alternatifs et conformez-vous strictement aux demandes des forces de l'ordre.
- Restez prudent sur les routes.
- Adaptez votre comportement et votre vitesse.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

